

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2019

Nombre de Conseillers :
En exercice : 18
Présents : 14
Pouvoirs : 2
Votants : 16

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 20/06/2019

Le 27 juin 2019, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Brigitte COULON, Yves DUMOULIN, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Raymond MOUSSY, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Marie Jeanne BEGUET, Daniel DOMPOINT, Jacky DUTRUC (Pouvoir Marc PECHOUX), Richard PACCAUD (Pouvoir Etienne SERRAT).

Secrétaire de séance : Marc PECHOUX.

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Demande de subventions - Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif Allée Antoine Millan à TREVoux

M. Bernard REY, Vice-Président en charge de l'Assainissement, présente cette demande de subvention.

Il indique que la présente opération s'inscrit dans le cadre du programme de travaux établi dans le schéma directeur d'assainissement. Le projet prévoit la réhabilitation du réseau d'assainissement par la méthode de gainage.

Le coût de cette opération, au stade Avant-Projet est la suivante :

- OP 76-03_réhabilitation du réseau d'assainissement collectif – Allée Antoine Millan à TREVoux : 90 200 € H.T,

Le démarrage des travaux est prévu pour le second semestre 2019.

Cette prestation est prévue sur le Budget Assainissement 2315-0760309.

Cette opération est susceptible d'obtenir des subventions de la part du Conseil départemental de l'Ain et de l'Agence de l'Eau selon les modalités d'intervention du plan départemental de l'eau et du XI^{ème} programme d'actions « Sauvons l'eau ! » (2019-2022).

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide, à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le projet de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif Allée Antoine Millan à TREVoux évalué à 90 200 € H.T et son plan de financement ;
- ✓ **DE S'ENGAGER** à mener à terme cette opération selon les principes de la charte qualité nationale des réseaux d'assainissement ;

- ✓ **DE SOLLICITER** les subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil départemental de l'Ain pour la réalisation de cette opération ;
- ✓ **D'AUTORISER** le président à signer toute pièce nécessaire à ces demandes ;
- ✓ **D'AUTORISER** pour cette opération le Département à percevoir l'aide attribuée par l'Agence de l'Eau pour le compte de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée et à la lui reverser ;
- ✓ **DE DEMANDER** l'autorisation au Conseil départemental de l'Ain et à l'Agence de l'Eau de pouvoir commencer les travaux et les études par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : - 1 JUIL. 2019
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20190627-2019B19-AS
Affichage le :

- 1 JUIL. 2019

A Trévoux, le 27/06/2019

Le Président,
Bernard GRISON

